



Plan d'action pour promouvoir une représentation équilibrée des sexes dans les filières MINT et Care

MINT = domaine des mathématiques,
de l'informatique, des sciences naturelles
et de la technique

Care = métiers des soins et de
l'accompagnement à la personne - santé,
travail social, petite enfance, handicap,
personnes âgées

Le mot des magistrates

La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes est l'une des priorités majeures du Conseil d'État, et figure notamment dans l'objectif 3.1 de son programme de législature 2023-2028. Dans le monde du travail, les inégalités persistantes s'expliquent notamment par une répartition très genrée des métiers : certains domaines demeurent largement masculins, d'autres majoritairement féminins, avec des écarts de reconnaissance et de rémunération qui en découlent.

Promouvoir l'égalité, c'est permettre à chaque enfant de rêver son avenir librement, de choisir sa voie sans être freiné par des stéréotypes ou des injonctions liées au genre.

Le plan d'action MINT de la précédente législature a posé des jalons importants en faveur d'une meilleure représentation des filles dans les filières MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique).

Les premières avancées sont visibles. Pourtant, des efforts doivent encore être consentis, en particulier dans certaines filières professionnelles où la présence des filles demeure extrêmement faible. À titre d'exemple, au 31 décembre 2024, seules 8 % des élèves en dernière année de formation au CFP Construction étaient des filles, et 12 % au CFP Technique.

Nous devons non seulement attirer davantage de jeunes filles vers ces filières, mais aussi leur offrir un environnement propice à leur épanouissement et à leur réussite. Cela passe par un message clair de promotion, d'inclusion et d'ouverture.

Ce nouveau plan d'action 2025-2028 intègre également un volet consacré aux métiers du Care — ceux du soin et de

l'accompagnement à la personne. Dans ce secteur, ce sont les garçons et les hommes qui sont largement sous-représentés. Or, dans un contexte de pénurie,

notamment dans les métiers de la santé, déconstruire les stéréotypes devient une nécessité à la fois sociale et économique.

La diversification des filières MINT et Care est un chantier de longue haleine. Elle nécessite l'engagement coordonné de l'ensemble des actrices et acteurs de la formation et de l'orientation professionnelle. Car au-delà des trajectoires individuelles, c'est la capacité de notre société à affronter les défis technologiques, démographiques et humains qui est en jeu.

Ce plan d'action est une invitation à agir ensemble : pour faire tomber

les barrières invisibles, pour libérer les talents là où ils se trouvent, et pour construire un avenir plus juste, plus ouvert et égalitaire.

Nous nous réjouissons de la collaboration entre le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) et le département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures (DF) auquel est rattaché le bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV) dans l'élaboration et le déploiement de ce plan, et nous engageons à en suivre la mise en œuvre avec détermination.

Anne Hiltbold

Conseillère d'État chargée du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

Nathalie Fontanet

Conseillère d'État chargée du département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures

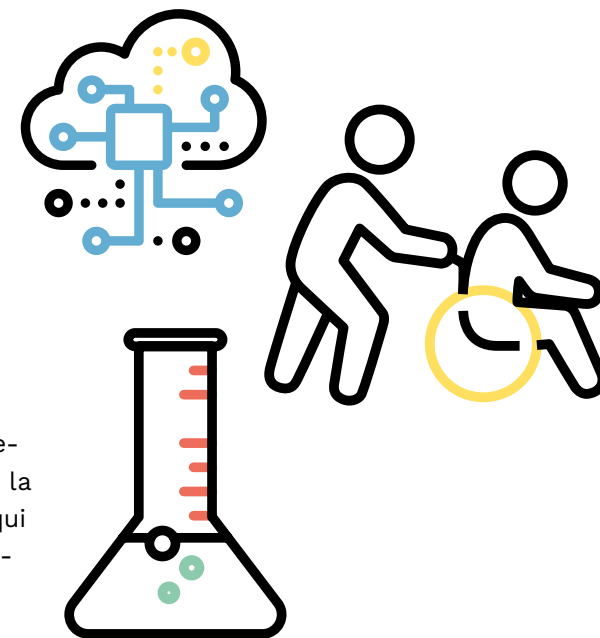
Introduction

Forts de l'expérience concrétisée durant le pilotage du Plan d'action MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique) de la législature 2018-2023, les départements des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures (DF) et de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) continuent leur étroite collaboration. Celle-ci se manifeste notamment par l'élaboration d'un nouveau plan d'action en faveur de la promotion des filières MINT dans l'optique d'y atteindre une représentation équilibrée des sexes. Une forte disparité étant encore constatée dans ces filières, des mesures correctrices et incitatives sont nécessaires, à l'image de celles qui ont constitué le précédent plan d'action. L'élaboration d'un nouveau plan d'action s'inscrit dans la continuité du travail fourni jusqu'ici et entend notamment répondre à la conclusion du plan d'action MINT 2018-2023

soulignant que certains centres de formation professionnelle (CFP) accueillent très peu d'étudiantes. Dans certaines filières, très peu, voire aucune d'entre elles terminent leur certification. Le fait d'encourager les étudiantes à s'orienter vers les filières MINT ne correspond pas uniquement à un enjeu d'égalité, mais également à répondre aux **besoins croissants du marché du travail en personnel qualifié**¹ en investissant dans la formation d'une main-d'œuvre disponible localement et en suffisance. Dans cette même optique, le nouveau plan d'action intègre également les filières des métiers des soins et de l'accompagnement à la personne (santé, travail social, petite enfance, handicap, personnes âgées), communément regroupés sous l'appellation Care. En effet, ces filières rencontrent les mêmes enjeux que les filières MINT en termes d'égalité – dans une moindre mesure cependant, et à la diffé-

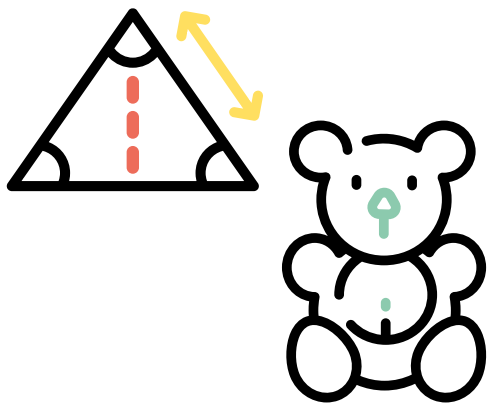
Une forte disparité étant encore constatée dans ces filières, des mesures correctrices et incitatives sont nécessaires.

rence qu'elles sont dans leur ensemble moins fréquentées par des étudiants que par des étudiantes. Ces domaines sont également confrontés au problème de la pénurie de personnel formé, ce qui représente un intérêt supplémentaire à y attirer tant les jeunes hommes que les jeunes femmes.



¹ Secrétariat d'État à l'économie, Disponibilité de la main-d'œuvre : un système d'indicateurs pour l'évaluer, Rapport disponible en ligne https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Arbeit/Arbeitsmarkt/Fachkraeftebedarf/indikatorensystem_arbeitskraeftesituation.html, (11.09.2023).

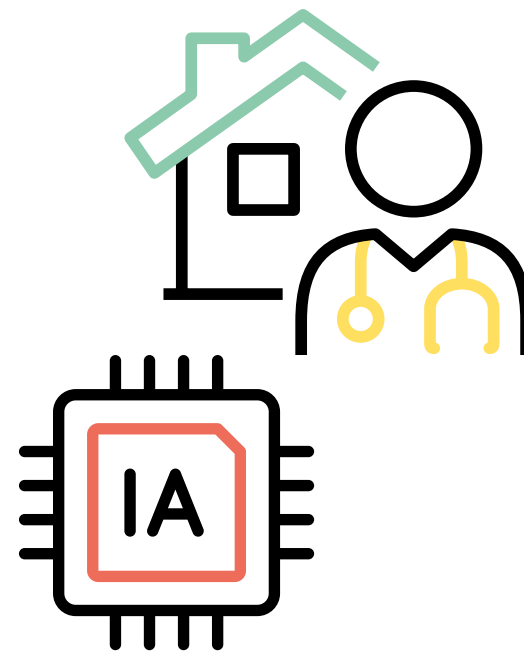
Pourquoi un plan d'action ?



Le plan d'action vise à adopter une approche globale de la promotion des filières en intégrant principalement des mesures à l'attention des élèves et des corps professionnels les encadrant, tout au long de leur parcours éducatif et de formation. Ces mesures comprennent des actions en classe, au sein des établissements scolaires, des visites d'événements, ainsi que des formations continues, des ressources

Les élèves doivent se sentir libres de s'engager dans la filière de leur choix et s'y sentir suffisamment en sécurité pour y rester jusqu'à leur certification.

pédagogiques à disposition du corps enseignant et de l'information aux parents d'élèves. Les mesures visent en effet à renforcer l'ensemble du corps professionnel intervenant auprès des élèves afin de l'encourager à problématiser l'orientation professionnelle et ses enjeux sociétaux, visibiliser des rôles-modèles en dehors des stéréotypes de genre, soutenir les élèves à se projeter dans des carrières ou cursus qui dépassent les stéréotypes et consolider l'estime de soi. Par ces mesures, le plan se donne comme objectifs principaux de renforcer la mixité, tant dans les filières aujourd'hui féminisées que masculinisées, et de réduire les discriminations de genre, notamment en termes d'accueil de la différence. En résumé, les élèves doivent se sentir libres de s'engager dans la filière de leur choix et s'y sentir suffisamment en sécurité pour y rester jusqu'à leur certification.

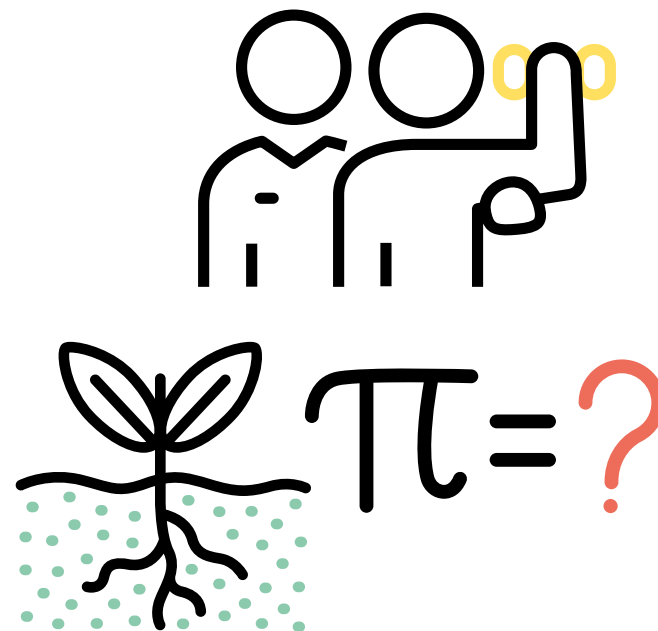


Pour qui et par qui ?

Le Plan d'action MINT Care 2025 est composé de 24 mesures (détaillées plus bas) à l'attention du corps enseignant, des élèves, des parents ou du personnel encadrant de l'enseignement primaire, du secondaire I et du secondaire II. Ces mesures concernent aussi bien les élèves de l'enseignement régulier que spécialisé. Elles sont portées par les directions générales de l'enseignement obligatoire (DGEO) et secondaire II (DGESII), l'office médico-pédagogique (OMP) et l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC). Les mesures se répartiront donc sur les trois degrés d'enseignement. Un rapport final sera rédigé en reprenant l'état d'avancement de chacune des mesures et prendra comme indicateurs plus globaux les statistiques fournies par le service de la recherche en éducation (SRED) sur les effectifs

d'étudiantes et étudiants dans les sections du secondaire I et les filières MINT et Care du secondaire II. Le suivi de ce plan d'action sera fait conjointement par le DIP et le BPEV (DF).

Les mesures se
répartissent sur
les trois degrés
d'enseignement,
tant régulier
que spécialisé.



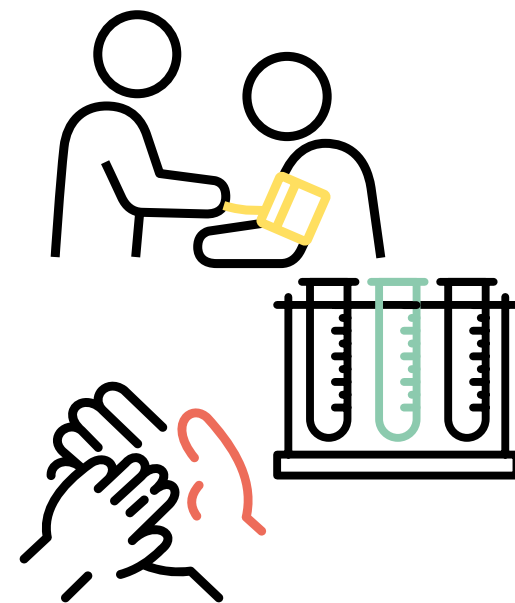
Aperçu des mesures

Le plan d'action est constitué de mesures en faveur de la promotion des filières MINT et Care sous plusieurs angles. Des mesures sont consacrées à sensibiliser le personnel encadrant les élèves aux stéréotypes de genre encore présents dans la perception des métiers : corps enseignant de l'enseignement primaire et du secondaire I, via des formations au catalogue (**mesures numéro 1 et 17**) ou obligatoires (**mesure 2**), mais également à l'intention spécifique des conseillères et conseillers en formation (**mesure 16**), des commissaires d'apprentissage (**mesure 18**) et des parents (**mesure 15**). En effet, en complément indispensable avec le travail effectué en classe, les parents figurent également dans le plan d'action : dans le cadre de la soirée des parents d'élèves de 10^e, la mesure 15 prévoit d'intégrer la dimension MINT Care dans la présentation dédiée à l'Information et orientation scolaire et professionnelle (IOSP), faisant la

promotion des orientations MINT et Care. À l'école, le matériel pédagogique est également un vecteur important pour favoriser et faciliter la déconstruction des stéréotypes de genre par le corps enseignant (**mesures 3, 5, 19, 21**). Les mesures du plan se déploient à différentes échelles : des événements cantonaux et régionaux y sont intégrés (**mesures 4, 7, 10, 12 et 22**) et les initiatives locales sont également encouragées, à l'échelle de l'établissement scolaire ou d'une classe (**mesures 6, 8 et 20**). En guise de réponse à la conclusion du plan d'action de la précédente législature, la mesure 20 concerne spécifiquement les CFP Technique, Construction et Santé. Elle vise à stimuler la production de projets d'école axés sur la promotion de la diversité et de l'inclusion. Les entités responsables de la formation professionnelle sont des partenaires centraux pour augmenter et diversifier l'intérêt des jeunes pour les filières MINT et Care, raison

Des mesures sont consacrées à sensibiliser le personnel encadrant les élèves aux stéréotypes de genre encore présents dans la perception des métiers

pour laquelle leur implication est cruciale dans l'élaboration de ce plan d'action. Les mesures proposées par ces entités visent à adopter une communication plus inclusive (**mesure 13**), développer les collaborations avec les partenaires des filières du Care (**mesure 23**) et continuer de lutter contre les stéréotypes (**mesure 24**). Le contact direct des élèves avec les milieux professionnels est préconisé, autant lorsqu'il s'agit de susciter des vocations pour les élèves de l'enseignement ordinaire (**mesure 9**) et spécialisé (**mesures 10 et 11**), que de rencontrer en personne des employeurs et employeuses lors d'événement organisés pour renforcer les dépôts de candidature et le recrutement (**mesure 14**).



Axes d'action

1. Sensibiliser le corps enseignant et le personnel encadrant aux stéréotypes de genre :

- > Formation continue au catalogue de l'EP, du CO et de l'ESII (**mesures 1 et 17**)
- > Formation institutionnelle obligatoire (**mesure 2**)
- > Cité-métiers.ch, l'expo, corps enseignant (**mesure 4**)
- > Formation des conseillères et conseillers en formation (**mesure 16**)
- > Formation des commissaires d'apprentissage (**mesure 18**)

2. Constituer une base de ressources pédagogiques :

- > Accès à l'information du personnel pédagogique de l'EP et du CO (**mesure 3**)
- > Séquences et outils pédagogiques à l'EP et au CO (**mesure 5**)
- > Valorisation de figures non stéréotypées, dans les cours (**mesure 19**)
- > Élaboration d'un répertoire d'œuvres (littéraires et artistiques) jouant du retournement des stéréotypes (**mesure 21**)

3. Renforcer les élèves et leurs parents dans les perspectives professionnelles :

- > Collaboration avec les conseillers et conseillères en orientation et GO-Apprentissage (**mesure 6**)
- > Cité-métiers.ch, l'expo, élèves (**mesure 12**)
- > Soirée des parents de 10^e (**mesure 15**)

4. Encourager les classes à se rendre aux événements organisés à l'extérieur de leur établissement scolaire :

- > Expositions cantonales (**mesure 7**)
- > Salon MINT (**mesure 22**)

5. Inciter les classes et les établissements scolaires à mettre en œuvre des actions, localement :

- > Ateliers et interventions pour les élèves de l'EP et du CO (**mesure 8**)
- > Projets d'école dans les CFP visant à renforcer la mixité des filières dans la perspective MINT et Care (**mesure 20**)

6. Promouvoir les actions aussi pour les élèves de l'enseignement spécialisé :

- > Participation des élèves de l'OMP aux événements proposés aux élèves de l'enseignement régulier (**mesure 10**)
- > Développement de l'offre de stages pour les élèves de l'OMP (**mesure 11**)

7. Mettre l'accent sur la promotion de l'égalité dans la formation professionnelle :

- > Déconstruction des stéréotypes de genre par la pratique en encourageant la participation croisée lors des stages au CO (**mesure 9**)
- > Communication et événements (**mesure 13**)
- > Recrutements à la formation professionnelle (**mesure 14**)
- > Promotion des métiers du Care (**mesure 23**)
- > Réflexion sur les stéréotypes de genre dans la formation professionnelle (**mesure 24**)



Tableau des mesures

N°	MESURES	SERVICES		INDICATEURS
		RESPONSABILITÉ	AGENTS	

Objectif 1 : actions à mener au niveau de l'enseignement primaire et au cycle d'orientation

Mesures à l'attention du corps enseignant

1	Formation continue au catalogue de l'EP et du CO > Sensibiliser le corps enseignant de l'EP et du CO à l'influence des stéréotypes de genre dans le choix d'orientation des élèves et les métiers des filières MINT et Care. Chaque année, des formations continues sont proposées dans le catalogue, ainsi que dans le cadre d'ateliers.	DGEO	DGEO OMP	
2	Formation institutionnelle obligatoire > Intégrer dans la formation institutionnelle obligatoire d'IOSP destinée aux nouvelles et nouveaux maîtres de classe du CO les enjeux liés au genre dans le choix des filières de formation (R24) ; > Former le personnel encadrant du CO (conseillères et conseillers sociaux, conseillères et conseillers en orientation, conseillères et conseillers Go-Apprentissage, référentes et référents IOSP) aux questions d'orientation sous le prisme du genre. Tous les 5 ans, réorganiser la formation. (CO-01559 L'IOSP sous le prisme du genre pour 24-25, 75 participantes et participants pour 24-25)	DGEO	DGEO OMP (4-5 collaborateurs OMP intègrent la formation chaque année) OFPC	
3	Accès à l'information du personnel pédagogique de l'EP et du CO > Tenir à jour et promouvoir la documentation disponible sur le site pédagogique officiel genevois Enseignement, en lien avec l'influence des stéréotypes de genre dans le choix d'orientation des élèves et les métiers des filières MINT et Care.	DGEO	DGEO OMP	Augmentation du nombre de clics
4	Cité-métiers.ch, l'expo, corps enseignant Dans le cadre de la manifestation à Palexpo de novembre 2025, organiser une conférence pour le corps enseignant et mettre à disposition des ressources documentaires sur le thème des stéréotypes de genre dans l'orientation scolaire et professionnelle.	OFPC	OFPC	2025 Statistiques de présence et consultations des ressources documentaires

Mesures à l'attention des élèves

5	Séquences et outils pédagogiques à l'EP et au CO > Développer des activités du moyen d'enseignement d'IOSP, en tenant compte notamment du choix des options (par ex. LC AA ou SA) en fin de 9 ^e et mettant l'accent sur les enjeux liés au genre dans le choix des filières de formation en 10 ^e et 11 ^e . > Mettre à disposition du corps enseignant primaire des mallettes au SEM sur les stéréotypes de genre liés au choix des métiers (avec un focus sur les filières MINT et Care).	DGEO	DGEO OMP OFPC SEM documentation	Déploiement du nouveau fichier de l'élève
---	---	------	--	---

N°	MESURES	SERVICES		INDICATEURS
		RESPONSABILITÉ	AGENTS	
6	Collaboration avec les conseillers et conseillères en orientation et GO-Apprentissage > Pérenniser une présentation obligatoire pour les élèves dans chaque CO, par l'OFPC, des différentes filières de formation et de leurs débouchés en mettant l'accent sur les filières MINT et Care.	OFPC	OFPC	Au moins une présentation obligatoire pour les élèves de 10 ^e et 11 ^e
7	Expositions cantonales > Outiller les équipes pédagogiques et accompagner les instances organisatrices dans : - le salon MINT (EP) ; - la Cité-métiers.ch, l'expo (8P et 9 ^e à 11 ^e) ; - SwissSkills (10 ^e).	DGEO	OFPC	Nombre d'élèves participant à ces expositions
8	Ateliers et interventions pour les élèves de l'EP et du CO Proposer aux élèves des interventions externes sur cette thématique (par exemple Groupe Femmes SIA, Association MOD-ELLE, Scienscope de l'UNIGE, EPFL, CERN, le Deuxième Observatoire, Swisstech Ladies, Village santé-social, Info-truck OrTrta Santé-Social, portes ouvertes des CFP, etc.). N.B. : certaines interventions sont financées par des fonds comme Vivre ensemble qu'il n'est pas possible d'accorder chaque année ; il n'y a pas de budget DGEO pour ces interventions, qui doivent dès lors être financées sur le budget des établissements.	DGEO	DGEO BPEV	Nombre d'ateliers proposés dans les établissements
9	Déconstruction des stéréotypes de genre par la pratique en encourageant la participation croisée lors des stages au CO > Favoriser les participations croisées dans le cadre des activités phares d'IOSP (Futur en tous genres en 9 ^e , Village des métiers en 10 ^e , Stages en 10 ^e et 11 ^e).	DGEO	OFPC BPEV APFP CFP Milieux professionnels OFPC	Un village des métiers par CO Nombre de stages effectués
10	Participation des élèves de l'OMP aux événements proposés aux élèves de l'enseignement régulier > Journée Futur en tous genres ; > Salon MINT ; > La Cité-métiers.ch, l'expo ; > Journées européennes des métiers d'art (JEMA) ; > SwissSkills.	OMP	OMP	Nombre d'élèves participants
11	Développement de l'offre de stages pour les élèves de l'OMP Développer l'offre de stages, notamment dans les filières MINT et Care, pour permettre aux élèves de vivre des expériences préprofessionnelles au plus proche de leurs centres d'intérêt d'une part, et dans la mesure de leurs compétences et possibilités d'autres part.	OMP	OMP	
12	Cité-métiers.ch, l'expo, élèves Dans le cadre de la manifestation à Palexpo de novembre 2025, mettre à disposition des élèves des activités, une vidéo et des informations sur le thème des stéréotypes de genre dans l'orientation scolaire et professionnelle, en portant l'attention sur les filières MINT et Care.	OFPC	OFPC	2025 Statistiques de fréquentation

N°	MESURES	SERVICES		INDICATEURS
		RESPONSABILITÉ	AGENTS	
13	Communication et événements Intégrer la dimension genre dans les différents canaux de communication et événements organisés (par exemple : privilégier des intervenants et intervenantes de genres sous-représentés lors des Zooms Métiers ou en couverture du journal Génie des métiers).	OFPC	OFPC	2025-2028 Respect de la présence du genre sous-représenté dans les communications de l'OFPC
14	Recrutements à la formation professionnelle Renforcer les recrutements en direct sous l'angle volumétrique et de genre. (Les recrutements en direct offrent la possibilité aux candidates et candidats à la formation professionnelle de rencontrer des employeurs, de se présenter et de leur transmettre un dossier de candidature en main propre.)	OFPC Milieux professionnels	OFPC Milieux professionnels	2025-2028 Statistiques de fréquentation
Mesure à l'attention des parents de l'EP et du CO				
15	Soirée des parents de 10° > Organiser une soirée des parents 10° spécifiquement dédiée à l'IOSP et faisant également la promotion des orientations MINT et Care.	DGEO	DGEO, DGESII, OFPC, APFP, CDFP	Une soirée des parents IOSP dans chaque CO

Objectif 2 : actions à mener au niveau de l'enseignement secondaire II

Mesures à l'attention du personnel encadrant

16	Formation des conseillères et conseillers en formation Instaurer une demi-journée de formation à l'intention spécifique des conseillères et conseillers en formation de l'OFPC sur les enjeux de genre en étroite collaboration avec la direction des services concernés de l'OFPC.	OFPC	OFPC	2025-2028 Statistiques de fréquentation de cette demi-journée de formation
17	Formation continue au catalogue de l'ESII (public : enseignantes et enseignants du secondaire II). Approche psychologie sociale, sociologie, didactique. <u>Problématique :</u> > Donner en classe autant d'espace aux élèves, quel que soit leur genre. Donner aux enseignantes et enseignants des outils pour gérer la mixité des classes dans une perspective Égalité, ainsi que des moyens de développer une posture empathique envers les personnes minorisées en raison du genre. <u>Didactique :</u> > Fournir les stratégies d'enseignement favorables à l'épanouissement de l'estime de soi et à la réussite de toutes et tous les élèves, en dépassant les stéréotypes de genre. Montrer aux enseignantes et enseignants comment, concrètement, déployer les stratégies dans leurs classes.	DGESII Direction du SEC RH	Intervenantes et intervenants extérieurs	2026-2028

N°	MESURES	SERVICES		INDICATEURS
		RESPONSABILITÉ	AGENTS	
Mesure à l'attention du personnel encadrant l'apprentissage				
18	Formation des commissaires d'apprentissage Renforcer la formation initiale et continue des commissaires d'apprentissage en charge des mandats de surveillance pour l'OFPC, notamment pour les mesures de détection et de prévention du harcèlement et de la maltraitance, avec un volet de sensibilisation aux questions de genre. Il s'agit de mettre en place un environnement propice pour les jeunes filles qui s'engagent dans les métiers majoritairement investis par les hommes et les jeunes hommes engagés dans les métiers majoritairement investis par les femmes.	OFPC	OFPC CIF Milieux professionnels	2025-2028 Nombre de commissaires formés
Mesures à l'attention des élèves				
19	Valorisation de figures non stéréotypées, dans les cours <u>Intentions</u> > Favoriser l'approche réflexive pour traiter de la question du genre ; > Problématiser l'orientation professionnelle et ses enjeux sociétaux ; > Visibiliser des figures potentiellement identificatoires en dehors des stéréotypes de genre. Exemple : Ada Lovelace, pionnière de la science informatique, auteure du premier programme ; > Aider et encourager les élèves à se projeter dans des carrières ou cursus qui dépassent les stéréotypes de genre ; > Consolider l'estime de soi, pour ce qui est de l'identité préprofessionnelle puis professionnelle, y compris lorsque cette identité est atypique. <u>Actions</u> > Développer des séquences pédagogiques spécifiquement conçues dans une perspective MINT et CARE, à l'intérieur de l'ESII ; > En assurer la diffusion, l'accessibilité, et l'adaptation aux divers contextes d'enseignement.	DGESII	Commissions reliées à diverses charges de mission du SEC (Égalité, Français, autres disciplines, BDA)	2025-2026 2026-2028
20	Projets d'école dans les CFP visant à renforcer la mixité des filières dans la perspective MINT et Care Tout «projet d'école» se définit en vertu des besoins spécifiques d'une institution. Il s'agit avec cet axe de stimuler la production de projets d'écoles axés sur la mixité et la tolérance à l'égard des diverses identités de genre et orientations sexuelles, dans les institutions du secondaire II qui sont directement concernées par les enjeux MINT et Care. Ces institutions sont en priorité les CFPT, CFPC, CFP Santé. <u>Intentions</u> > Renforcer la mixité tant dans les écoles et/ou filières féminisées que masculinisées ; > Modifier les habitudes des élèves notamment en termes d'accueil de la différence en fonction du genre. <u>Actions</u> > Développer des projets d'écoles spécifiquement appropriés aux contextes où ils sont appelés à se dérouler (expositions, spectacles, ateliers, journées à thèmes, sorties, constitutions de groupes mêlant professionnels et élèves...).	DGESII	Directions des écoles concernées Commission Égalité de l'ESII	2025-2026 2026-2028

N°	MESURES	SERVICES		INDICATEURS
		RESPONSABILITÉ	AGENTS	
21	Élaboration d'un répertoire d'œuvres (littéraires et artistiques) jouant du retournement des stéréotypes <u>Intentions</u> ➤ Déconstruire les attentes notamment en vertu du genre ; ➤ Donner les moyens de mettre à distance les situations dans lesquelles une personne ne répond pas aux attentes sociales conventionnelles, en fonction du genre. <u>Action</u> ➤ Publication du répertoire (le cas échéant collaboratif) sous forme numérique ou papier. Diffusion par les CEDOC, la Commission Égalité, et les enseignantes et enseignants.	DGESII : Direction du SEC	Commission Égalité de l'ESII Commission BDA de l'ESII (Commission des Centres de documentation)	2024-2025 2025-2026 (2026-2028)
Autres mesures				
22	Salon MINT Mise en œuvre de l'événement.	OFPC	OFPC DGEO Association Cité des métiers Milieux professionnels	2026 Nombre d'élèves et de parents qui visitent le salon MINT.
23	Promotion des métiers du Care Renforcer la collaboration avec des partenaires clés pour promouvoir efficacement les métiers du Care, en s'inspirant du modèle du Village santé-social. Les outils utilisés pourraient inclure la coordination des campagnes de communication et de sensibilisation, notamment via les réseaux sociaux, afin d'harmoniser les actions et maximiser l'impact.	OFPC Milieux professionnels	OFPC Milieux professionnels	Statistiques de fréquentation
24	Réflexion sur les stéréotypes de genre dans la formation professionnelle Instaurer une collaboration avec les différents acteurs œuvrant dans la question des stéréotypes de genre et la formation (ex: Scopes de l'Université, Unité scientifique mobile, etc.)	OFPC	OFPC DGEO DGESII UNIGE Milieux professionnels	Nouvelles collaborations communes initiées

Responsables de la publication

Emilie Flamand | Directrice | BPEV

Nicolas Tavaglione | Secrétaire général adjoint | DIP

Graphisme

Atelier Maron-S | Sandra Marongiu

Date de parution

septembre 2025

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures (DF)

Bureau de promotion de l'égalité et
de prévention des violences (BPEV)

Rue du 31-Décembre 8
1207 Genève
T. +41 22 388 74 50
egalite@etat.ge.ch

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)

Secrétariat général

Rue de l'Hôtel-de-Ville 6
Case postale 3925
1211 Genève 3
T. +41 22 546 69 00
infodip@etat.ge.ch

